

À retenir cette semaine

Mildiou : les œufs ne sont pas encore mûrs.
Oïdium : aucun symptôme observé.
Acariose : présence éparse. Pression faible.
Erinose : présence éparse. Pression faible
Escargots : présence rare. Pression faible.
Tordeuses : début du premier vol.
Stade phénologique moyen : **3 feuilles étalées**.



BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 24 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 8 parcelles sont conduites en AB

Données du réseau

21 parcelles renseignées, 15 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 6 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques

Les stades phénologiques observés ont évolué par rapport à la semaine dernière. Ils s'étalent du stade pointe verte (BBCH09) jusqu'au stade grappes visibles (BBCH53). Le stade moyen observé est 3 feuilles étalées (BBCH13). Il y a une grande variabilité des stades que ce soit d'une parcelle à l'autre, au sein d'une même parcelle, ou sur un même cep.



Situation sanitaire

Mildiou

Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

Estimation du risque



D'après le modèle de prévision, les œufs d'hiver ne sont pas mûrs. Aucun symptôme n'a été observé. Les pluies de ces prochains jours ne devraient pas entraîner de contaminations.

Oïdium

Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

Estimation du risque



Aucun symptôme n'a été observé. Les vignes précoces et très sensibles au champignon sont à surveiller. Les températures fraîches ne sont pas optimales pour permettre le développement du champignon. Les températures devraient remonter en début de semaine prochaine. Cependant, le risque de contamination reste faible malgré tout du fait des températures fraîches la nuit.

Biologie et nuisibilité

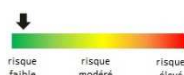
Calipitrimerus Vitis est un acarien inféodé à la vigne à l'origine de l'acariose de la vigne. Les femelles hivernent à l'abri des écorces de bois de 2 à 4 ans, à la base des sarments et également sous les écailles des bourgeons inférieurs. Au printemps suivant, elles se rassemblent dans les bourgeons et les feuilles récemment formées, et y pondent leurs œufs. Les femelles et mâles se rencontrent de mai à octobre. 3 à 4 générations de ce ravageur peuvent se développer et occasionner des dégâts au printemps et à l'été par piqûre. Les conditions deviennent défavorables au ravageur en juillet et le nombre de femelles diminuent. Les populations estivales seront celles qui hiberteront et provoqueront des dégâts au printemps.

Les symptômes au printemps se manifestent par des malformations de feuilles, une mauvaise croissance des sarments, de la coulure, voire parfois l'avortement des grappes. Il est possible de voir des bourgeons qui ne se développent pas ou qui poussent faiblement, restent rabougris, puis tombent. Certains rameaux ont des entre-nœuds courts rappelant les symptômes du court-noué. D'où son surnom de court-noué parasite.

Les symptômes d'été se manifestent au milieu du mois de juillet par une attaque entraînant un rabougrissement des pousses et des feuilles supérieures. Ces feuilles restent petites et des piqûres sont visibles par transparence sous forme de minuscules taches claires présentant l'aspect de mosaïque. Plus tard, les feuilles attaquées prennent une couleur brun-roux. A ce stade, malgré une pullulation d'individus sur les feuilles, il ne semble pas avoir d'incidence sur la maturation et sur la quantité de récolte. L'incidence s'observerait davantage l'année suivante sur la mise en réserve de la plante et donc sur une moins bonne floraison, avec éventuellement de la coulure et une complication de la maturité. Dans ce cas, l'incidence de l'acarien est bien plus préjudiciable sur la quantité et la qualité de récolte.

Les symptômes et dommages dus à *C.Vitis* doivent toujours être interprétés avec précaution car il existe des possibilités de confusion de symptômes. Les observations au microscope sont nécessaires pour confirmer la présence de l'acarien.

Estimation du risque



Quelques symptômes d'acariose ont été identifiés sur quelques parcelles. La pression est faible pour l'instant car le débourrement, bien que désormais un peu ralenti par les températures plus fraîches, a été rapide.

Erinose

Biologie et nuisibilité

Colomerus Vitis est un acarien microscopique qui provoque l'érinose. Il est invisible à l'œil nu et provoque des galles sur les feuilles.

À la chute des feuilles, les acariens se mettent à l'abri dans les bourgeons d'hiver et sous les sarments. Dès le stade pointe verte, les adultes se déplacent depuis leur refuge d'hiver et progressent vers la partie verte du bourgeon. Dès l'apparition des feuilles, les premières galles apparaissent et les dégâts peuvent être notables. Les adultes se reproduisent dans les galles et pondent des œufs dès mi-avril. Les populations de *C.Vitis* se concentrent sur les premières feuilles de la base des rameaux. Le premier cycle se termine avec la croissance des rameaux. Dans le courant de l'été, le second cycle s'initie à l'arrêt de croissance végétative. Les feuilles deviennent de plus en plus contaminées jusqu'à la chute des feuilles en automne. Après cela, une partie des adultes gagneront les bourgeons d'hiver. Ces derniers résisteront aux gels.

Les feuilles très attaquées peuvent chuter précocément. Très rarement, il arrive que des galles formées sur inflorescences entraînent la coulure des fleurs. Les attaques sur rameaux peuvent conférer aux jeunes ceps un aspect buissonnant, rappelant les symptômes du court-noué.

Malgré des intensités d'attaque parfois sévères, *C.Vitis* provoque rarement une baisse de rendement et une baisse de la qualité.

Estimation du risque



L'érinose est faiblement présente sur les quelques parcelles où il est observé. La pression est faible pour l'instant. Le froid et l'humidité pourrait favoriser le développement de l'érinose.

Escargots

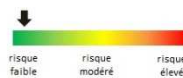
Biologie et nuisibilité

Theba Pisana, plus communément appelé petit escargot blanc ou limaçon de Pise et *Cornu aspersum*, communément appelé escargot petit-gris sont deux espèces principales d'escargots qui peuvent être dommageables au vignoble. De mœurs nocturnes, les escargots hibernent au sol, puis montent sur les ceps dès le réchauffement des températures pour consommer les jeunes pousses. A l'été, les escargots attaquent les feuilles les plus âgées en laissant les nervures. Les dégâts peuvent être importants en période pluvieuse. Dans les parcelles non enherbées, les dégâts sont plus importants car les escargots sont à la recherche de nourriture.

Les escargots sont hermaphrodites. Les œufs sont pondus sur le sol de la fin du printemps à la fin de l'été. L'éclosion se produit environ un mois après le ponte. *Theba Pisana* prendra 4-5 mois pour se développer et *Cornu aspersum* plus d'un an.

Les escargots sont prédatés par plusieurs auxiliaires, dont parmi eux plusieurs espèces de coléoptères : le ver luisant (*Lampyris noctiluca*), les carabes (*carabidae*), ou encore la larve de *Drilus flavescens* (*drilidae*), les hérissons communs (*Erinaceus europaeus*).

Estimation du risque



Le début du printemps a été sec et n'a pas favorisé le développement des escargots. L'humidité actuelle pourrait en revanche attirer les escargots sur la vigne. Pour l'instant aucun dégât majeur n'a été constaté et très peu d'escargots ont été observés.



Limaçon de pise, *Theba Pisana*

Tordeuses de la grappe

Biologie et nuisibilité

Cf [BSV 2](#)

Estimation du risque



Les captures sont en augmentation par rapport à la semaine dernière. Le premier vol est en cours.

Méthodes préventives :



Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques :

En premier lieu, la gestion de la vigueur. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le choix du cépage, du porte-greffe et du clone.

La vigueur se gère également par la gestion du travail du sol, de la fertilisation et des amendements, et par le raisonnement de l'enherbement.

Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des travaux en vert dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep.

L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera l'aération du feuillage.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

L'ébourgeonnage et l'épamprage peuvent être réalisés dès à présent.

Le palissage et le rognage sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.

Selon le millésime, un effeuillage pourra également être effectué.

La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

Le drainage de parcelles présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de sortir de la parcelle les bois atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores.

Produits de biocontrôle :

Il existe plusieurs produits alternatifs aux produits phytopharmaceutiques de synthèse. Il s'agit de produits issus d'organismes ou d'extraits naturels avec effet de protection ou de biostimulation des cultures.

Certains produits ont montré leur efficacité pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques et les populations de ravageurs de la vigne.

Plusieurs produits de biocontrôle présentent une action fongicide contre le mildiou et l'oïdium : l'huile essentielle d'orange douce, les phosphonates de potassium ou phosphonates de disodium, du soufre pour l'oïdium.... D'autres produits de biocontrôle servent à stimuler les défenses des plantes : les cerevisanes (parois de levures), les COS-OGA (association de chitosan et de pectine), l'extrait de fenugrec pour l'oïdium...

Note de service DGAL/SDSPV/2024-257 du 25 avril 2024

[Liste produits biocontrôle](#)

Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. [LIEN](#)

. Note Vers de terre :



Si le rôle des vers de terre dans la fertilité des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la vitalité des cultures peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image ci-contre.

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Michel Joux, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Josselin PALUSSIÈRE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.